

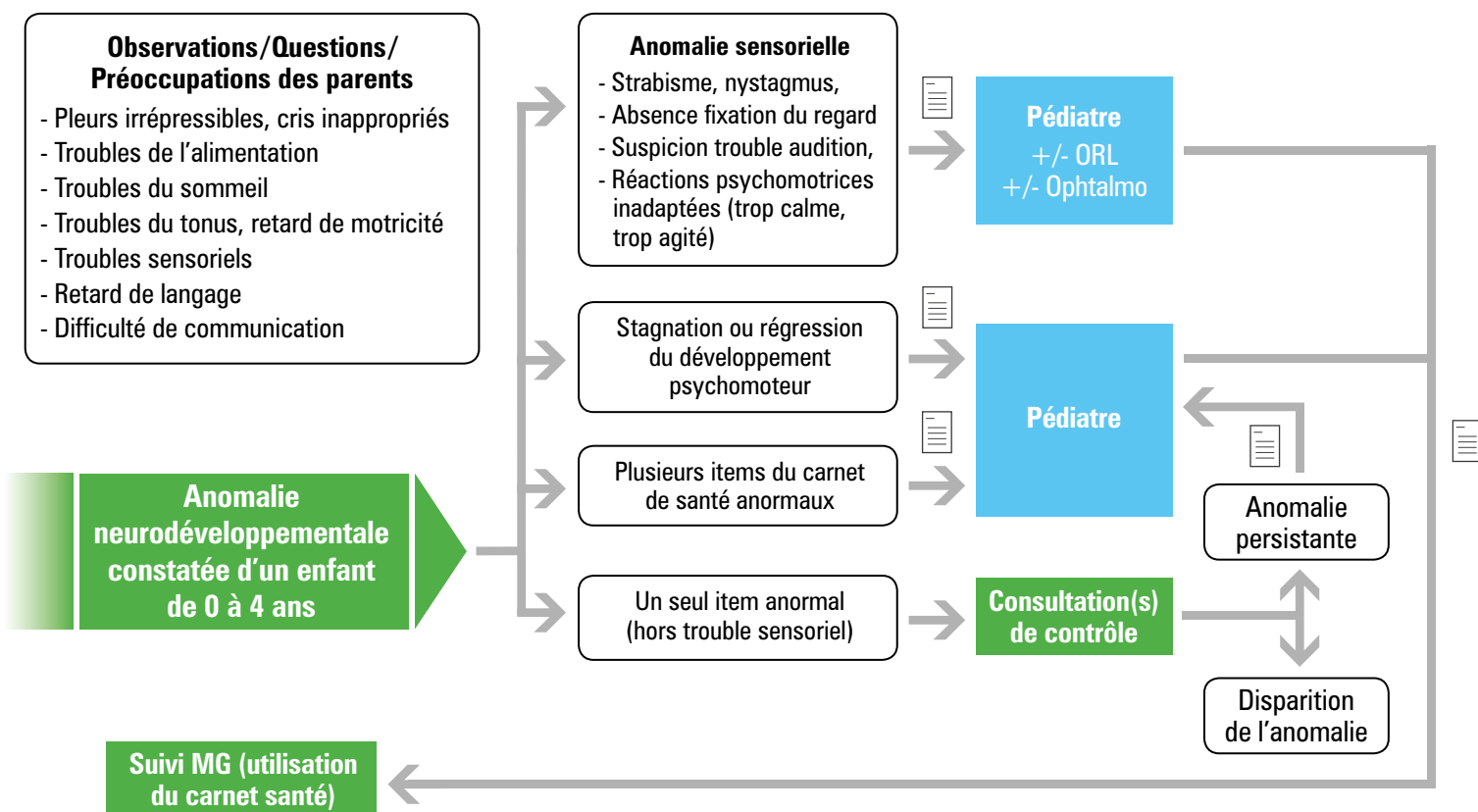


DÉPISTAGE PRÉCOCE DES TROUBLES NEURODÉVELOPPEMENTAUX dont troubles du spectre autistique (de moins de 4 ans)

Processus de prise en charge coordonnée

Médecins généralistes / Pédiatres

Novembre 2018



POINTS CLÉS

- L'enfant est un être en développement et toute interrogation le concernant n'a pas de réponse figée.
- Toute question ou préoccupation des parents faisant suite à leur observation doit être considérée jusqu'à l'obtention d'une réponse claire pour les parents (mise en route d'un suivi ad hoc).
- La démarche diagnostique est souvent longue mais la prise en charge ne doit pas être retardée afin de garantir un meilleur pronostic.
- Les examens systématiques doivent utiliser les items du carnet de santé prévus à chaque âge.
- Anciens prématurés < 37 SA : interpréter l'examen clinique en fonction de l'âge corrigé.
- Pour le repérage des enfants entre 16 et 24 mois atteints de TSA, possibilité d'utiliser le M-CHAT.

Les courriers d'adressage (MG) et de retour (pédiatre) doivent comporter les points incontournables et essentiels. Le courrier de retour du pédiatre doit comporter les hypothèses diagnostiques et les propositions de prise en charge.

→ Le secrétariat de l'Union est disponible pour toute question

13 rue de la Loire - Bât. C2 - 44 230 St SEBASTIEN sur LOIRE

Tél. : 02 51 82 23 01 - Fax : 02 51 82 23 15 / Email : contact@urml-paysdelaloire.org

www.urml-paysdelaloire.org

Trouver le M-CHAT : http://www.inforautisme.be/02quoi/depistage_M-chat_tableau.htm

Trouver les informations pour les patients : Centre ressource Autisme (CRA) <http://www.autismes.fr/fr/les-cra.html>

Trouver les coordonnées du réseau diagnostique de la région : annuaire du CRA <http://www.cra-paysdelaloire.fr>